



PV 411 DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

Pour information le club du **CS LYON 8°** en catégorie U 13 est suspendu à titre conservatoire jusqu'à nouvel ordre. Les équipes qui devaient les rencontrer sont **exempts** pour les prochaines rencontres. **Vérifiez vos messageries, des communications importantes concernant vos rencontres peuvent être diffusées.**

Soyez plus précis dans vos mails concernant des modifications pour vos équipes, vous en avez 4-5 voir pour les gros clubs plus d'une dizaine, nous en gérons des centaines dans les diverses catégories cela évitera des erreurs et malentendus.

COMMISSION COUPE L.GUICHARD

Mr ANASTASI Patrick 06 66 61 67 52 glmu20u11@gmail.com

RESULTATS MATCHS DU 18 NOVEMBRE

FC REUSSITE -JS IRIGNY 1 2 - 8

JS IRIGNY 2 / CO ST FONS 2-2 TAB 3 - 4

FC ST FONS 1 D4 / FC GERLAND 2 D3 0-12

Nous reprogrammons les matchs ci dessous non joués comme ceux de la Coupe du Rhone au **Dimanche 23 décembre**..Vous avez possibilité de changer de jour et d'heure **via FOOTCLUB**.

UGA2 - FC VENISSIEUX 3

US MEYZIEU 2 – AS BELLECOUR 2

AS BUERS 2 D5 / ENT CHARLY 2 D5

FC GERLAND 2 – ENT CHARLY 1

AS BUERS 1 et ASAV 1 encore qualifiés en Coupe du Rhône.

Le match suivant se jouera en janvier date à déterminée.

AS BUERS 2 ou ENT CHARLY 2 – FC GERLAND 1

COMMISSION COUPE U17

Mr ANASTASI Patrick 06 66 61 67 52 glmu20u11@gmail.com

Equipes inscrites : 500124 Asvel Villeurbanne 2 - 504416 Ent.S. Charly F. 1 - 504671 DecinesUga 1 - 514696 J.S.Irigny 1 - 523483 A.S. De MontchatLyo 2 - 523483 A.S. De MontchatLyo 3 - 523960 Et.S. Trinite Lyon 2 - 526814 A.S. BellecourPerra 1 - 532336 Villeur A.S.A 1 - 550008 Chassieu Decines F.C 1 - 521194 USM PIERRE BENITE 1 D4 - 504303 Meyzieu 1 et 2 - 500081 ASUL (2) Div. D4 - 582739 VENISSIEUX FC

COMMISSION COUPE U15

Mr MOUNIER Christian 06 68 03 65 42 cmglvu15@aliceadsl.fr

Equipes inscrites : 521194 USM PIERRE BENITE1 4° DIV - 500080 Ly.O.LyonnaisFem 4 - 500124 Asvel Villeurbanne 2 - 500124 Asvel Villeurbanne 3 - 500361 St Fons Co 1 - 504671 DecinesUga 2 - 504671 DecinesUga 1 - 514696 J.S.Irigny 1 - 523483 A.S. De MontchatLyo 4 - 523483 A.S. De MontchatLyo 3 - 523483 A.S. De MontchatLyo 5 - 523960 Et.S. Trinite Lyon 2 - 526814 A.S. BellecourPerra 2 - 532336 Villeur A.S.A 1 - 550008 Chassieu Decines F.C 2 - 553248 Bron Grand Lyon 2 - 504303 Meyzieu 2 D 3-3-4 D 4 - 500081 ASUL (2) Div. D4 - 505605 FCL 5 D4 - VUFC D4 - 582739 VENISSIEUX FC 4 - Soit 23 équipes.



PV 411 DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

Les équipes jouant en Coupe du Rhône à savoir UGA 1-ASAV 1-JS IRIGNY 1, si elles sont éliminées, intégreront directement la Coupe du GLM.

Dates à retenir sous réserve : 27 janvier -31 mars-8 mai -2 juin- finale à déterminer.

➔ **COMMISSION U13**

Présent : Mr Olivier FARGET et Mme DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

RAPPEL IMPORTANT : L'horaire officiel de la catégorie U13 est **14 H 00** avec possibilité de dérogation.

Vous avez la possibilité de jouer à **10 H 00** (sous réserve de motivations sérieuses et valable à nous communiquer).

Vous avez la possibilité de jouer à **15 H 30** (sous réserve de motivations sérieuses et valable à nous communiquer).

Merci d'en prendre note, nous ne jouons pas à **11 H 00** ou à un autre horaire en catégorie U13 et lorsque vous nous faites une demande, vous devez nous donner une raison valable et sérieuse pour ce changement.

RAPPEL IMPORTANT : Nous vous rappelons que lors de vos changements de dates, d'horaires ou de stade que le délai est fixé à 14 jours pour parution dans le PV dans les délais autorisés, en dessous des 14 jours, vous devez faire parvenir la copie de l'accord du club adverse. Lorsque vous nous faites passer vos changements d'horaires par mails ou courriers, merci de noter les numéros des rencontres, les noms et numéros des équipes, les poules, les stades avec l'adresse exacte, ainsi que la date et l'heure. Seuls les horaires autres que 14 H 00 seront renseignés sur le P.V.

Lorsque vous nous faites passer un **changement d'horaire** par mail, fax ou courrier, merci d'indiquer **la poule** concernée par la rencontre, Le **numéro de la rencontre** (numéro à 8 chiffres), **le nom** et **numéro des équipes**, le **nom du stade** accompagné de l'adresse du stade ainsi que la **date** et **heure**. Merci d'avance.

Cela évite de perdre du temps à la commission U13 de chercher les infos pour faire paraître sur le PV.

A l'attention des clubs :

*En cas d'intempéries l'annulation d'une journée est du seul ressort du **District de Lyon et du Rhône** ou de la **Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football**. Vous devez consulter le site du district de Lyon et du Rhône pour vous en informer et ne pas propager des informations erronées.*

Seules les mairies sont habilitées à déclarer les terrains impraticables dans un délai raisonnable afin de prévenir les clubs qui se déplacent.

US MEYZIEU : Suite à un échange de mail et suite à l'impossibilité de vous déplacer, une réponse vous à été faite par mail en date du 16 novembre 2018 (Copie Commission Technique et Club). Nous déplorons cette impossibilité de vous déplacer qui aurait pu nous permettre d'échanger sur les soucis rencontré en catégorie U13 avec les diverses équipes de l'US MEYZIEU.

Nous stoppons la demande de convocation auprès du Groupement LYON-METROPOLE, mais nous renforçons notre surveillance concernant vos équipes et nous ne manquerons pas de vous convoquer si nous remarquons à nouveau un relâchement de votre part en catégorie U13.

Feuille de match du samedi 10 novembre 2018 concernant l'équipe 5 retournée sans éducateur ni dirigeant ?

Feuille de match du samedi 17 novembre 2018 concernant l'équipe 6 (Match joué avec seulement 6 joueurs ?) Le règlement de la catégorie U13 dit : Minimum 8 joueurs pour jouer une rencontre U13.

Merci de faire le nécessaire.

FC GERLAND : Suite à notre demande, nous avons reçu le responsable du football d'animation du club accompagné d'un éducateur du club du FC GERLAND le lundi 12 novembre 2018 au siège du Groupement LYON-METROPOLE. Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous rendre visite car cela nous à permis d'aborder les différents problèmes de début de saison et d'essayer de résoudre ceux-ci pour la suite de la saison.

AS BUERS : Nous vous rappelons qu'un dirigeant qui arbitre une rencontre ne peut pas être présent le même jour à la même heure pour arbitrer une rencontre au FCBE FEYZIN BELLE ETOILE et à l'AS MONTCHAT.

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

Mail reçu de la commission de discipline le jeudi 15 novembre 2018 concernant le dossier C03 du match n° 20943840 poule B opposant l'AS BUERS 1 au FC LYON 3 du samedi 22 septembre 2018, lu et noté.



PV 411 DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

CS LYON 8^{ème} Suite à un mail reçu le mardi 18 septembre 2018 de la commission P.S.E.M du District de Lyon et du Rhône de football, le club du CS LYON 8^{ème} **est suspendu** de toute compétition en catégorie U13 à titre conservatoire, ce qui ne veut pas dire éliminé, disqualifié ou mis hors championnat.

Les rencontres ci-dessous de la journée 6 du **samedi 24 novembre 2018** n'auront pas lieu :

- **Journée 6** : (Poule B) Match 20943860 : CS LYON 8^{ème} 1 – FC LYON 3
- **Journée 6** : (Poule D) Match 20944013 : CS LYON 8^{ème} 2 – ASUL 2
- **Journée 6** : (Poule F) Match 20944042 : FC LYON 7F – CS LYON 8^{ème} 3
- **Journée 6** : (Poule G) Match 20944187 : AS BUERS 3 – CS LYON 8^{ème} 4
- **Journée 6** : (Poule H) Match 20944158 : AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 2 – CS LYON 8^{ème} 5

ES TRINITE : Inscription d'une équipe supplémentaire en catégorie U13. Nous vous tenons informé rapidement concernant l'intégration de cette équipe en championnat.

Nous intégrons votre équipe en **poule H** en lieu et place du CS LYON 8^{ème} 5 (Club suspendu à titre conservatoire).

- **Journée 6** : Match 20944158 du 24/11/2018 : AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 2 – ES TRINITE 4
- **Journée 7** : Match 20944162 du 8/12/2018 : ES TRINITE 4 – ASVEL 4

FC GERLAND : (Poule I – Equipe 4) Mail reçu de Jérôme Hernandez le 14 novembre 2018 nous informant qu'après accord des deux clubs, la rencontre n° 20944127 est inversée et devient ASUL 3 contre le FC GERLAND 4 et aura lieu au **stade Séverine** (41 rue Nicolas Garnier à Villeurbanne) le samedi 24 novembre 2018 à **14 H 00**.

AS MONTCHAT : Courrier reçu le lundi 19 novembre 2018 concernant les soucis des feuilles de matchs de la journée 3 du samedi 20 octobre 2018, Lu et noté, nous appliquons le règlement qui est identique pour tous les clubs.

USM PIERRE-BENITE (Poule F - Equipe 1) : Mail reçu de Mr KADOURI Liesse président du club le mardi 20 novembre 2018 au sujet de la rencontre n° 20944045 du samedi 24 novembre 2018, Mail hors délais.

USM PIERRE-BENITE (Poule G - Equipe 2) : Mail reçu de Mr KADOURI Liesse président du club le mardi 20 novembre 2018 au sujet de la rencontre n° 20944185 du samedi 24 novembre 2018, Mail hors délais.

ES CHARLY (Poule E - Equipe 1) : Mail reçu de Mr SAUVAGEON Patrice responsable de l'école de football du club le vendredi 16 novembre 2018 à 17 H 58 suite à la demande de l'AS MONTCHAT et d'un commun accord compte tenu des risques de blocage liés aux gilets jaunes concernant la rencontre n° 20944070 opposant l'ES CHARLY 1 à l'AS MONTCHAT 5 du samedi 17 novembre 2018 souhaitent déplacer cette rencontre au samedi 15 décembre 2018 (Date de report).

L'accord de la commission U13 vous a été fait par mail en date du 16 novembre 2018.

Feuilles de matchs manquantes : 1^{er} RAPPEL.

- **Journée 5** : (Poule A) Match 20943738 : AS MONTCHAT 1 – ES TRINITE 1
- **Journée 5** : (Poule A) Match 20943740 : VENISSIEUX FC 3 – OLYMPIQUE LYONNAIS 3
- **Journée 5** : (Poule A) Match 20943741 : FC LYON 5 – VILLEURBANNE UNITED 1
- **Journée 5** : (Poule B) Match 20943859 : FC LYON 3 – COM SAINT FONS 1
- **Journée 5** : (Poule C) Match 20943885 : CDFC CHASSIEU-DECINES 3 – US MEYZIEU 3
- **Journée 5** : (Poule C) Match 20943888 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 – VENISSIEUX FC 4
- **Journée 5** : (Poule E) Match 20944068 : VILLEURBANNE UNITED FC 3 – ASVEL 3
- **Journée 5** : (Poule E) Match 20944069 : FC GERLAND 2 – FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1
- **Journée 5** : (Poule E) Match 20944070 : ES CHARLY 1 – AS MONTCHAT 5 (*Match reporté au 15.12.2018*).
- **Journée 5** : (Poule F) Match 20944043 : UGA DECINES 1 – JS IRIGNY 1
- **Journée 5** : (Poule F) Match 20944044 : AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 1 – AS MONTCHAT 6
- **Journée 5** : (Poule F) Match 20944045 : USM PIERRE-BENITE 1 – VENISSIEUX FC 5
- **Journée 5** : (Poule G) Match 20944180 : AS MONTCHAT 7 – US MEYZIEU 5
- **Journée 5** : (Poule G) Match 20944182 : FC GERLAND 3 – AS BUERS 3
- **Journée 5** : (Poule H) Match 20944152 : FC LYON 8 – AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 2
- **Journée 5** : (Poule H) Match 20944155 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2 – COM SAINT FONS 2



PV 411 DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

- **Journée 5** : (Poule I) Match 20944127 : VENISSIEUX FC 7F – AS MONTCHAT 8
- **Journée 5** : (Poule J) Match 20944095 : JS IRIGNY 2F – VILLEURBANNE UNITED FC 4F
- **Journée 5** : (Poule J) Match 20944096 : VENISSIEUX FC 8 – FC GERLAND 5F
- **Journée 5** : (Poule J) Match 20944098 : CDFC CHASSIEU-DECINES 5F – FC LYON 10F

Feuilles de matchs manquantes : 2^{ème} et Dernier rappel - Feuilles de matchs à faire parvenir au groupement avant application des règlements de l'annuaire du district de Lyon et du Rhône de football.

- **Journée 4** : (Poule H) Match 20944150 : FC ROULE LA MULATIERE 1 – FC LYON 8

COMMISSION FESTIVAL U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Mme DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

VENISSIEUX FC : Mail de Mr NOURI Saïd directeur de l'école de football du club reçu jeudi 15 novembre 2018 nous informant de la mise à disposition du terrain de football Laurent Gerin à Vénissieux le samedi 1 décembre 2018 de 13 H 00 à 15 H 30 afin d'y organiser les finales de Groupement du Festival U13.

Finale de Groupement : Samedi 1 décembre 2018 à **14 H 00 (Stade Laurent Gerin)**.

Poule 1 : ASUL 1 / VILLEURBANNE UNITED 1 / OLYMPIQUE LYONNAIS 1 / FC GERLAND 1 (Stade Laurent Gerin Honneur)

Poule 2 : VENISSIEUX FC 1 / FC LYON 1 / AS BUERS 1 / ES TRINITE 1 (Stade Laurent Gerin Synthétique)

Le tirage aux sorts des poules du festival U 13 à été effectué le lundi 19 novembre 2018 au siège du Groupement LYON-METROPOLE par Séverine Blanc. Pour éviter tous soucis et réclamations de la part des équipes présentes lors de ce tour du Festival U13, l'attribution des terrains (Honneur ou Synthétique) pour chaque poule a lui aussi été tirée au sort. Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule seront qualifiées pour la finale départementale du Festival U13.

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux du Festival U13 :

- Lors du tirage au sort du Festival U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.
- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :
- Feuille de match et règlement du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>
- Feuille d'effectifs et de jongles du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>
- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement du Festival U13 : Horaire Obligatoire (14 H 00) :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.
- Début des rencontres à **14 H 00** précise (Horaire Obligatoire).
- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
- Ballon taille N°4
- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.



PV 411 DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
 - Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
 - Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
- En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
 - Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux du "Festival U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants présent doivent participer.

Classement :

S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :

L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie:

Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.

Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points :

Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.



COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13 PRINCIPALE

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

3^{ème} tour : Samedi 1 décembre 2018 à 14 H 00.

Poule 1 : ASVEL 3 / VENISSIEUX FC 5 / FC LYON 4 / AS BELLECOUR-PERREACHE 2 (Stade des Iris)



PV 411 DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

Poule 2 : VILLEURBANNE UNITED 2 / VENISSIEUX FC 3 / OLYMPIQUE LYONNAIS 3 / AS MONTCHAT 3 (Stade de la Viabert)

Poule 3 : AS MONTCHAT 7 / FC LYON 3 / COM ST FONTS 1 / ES TRINITE 2 (Stade Marc Vivien Foé)

Poule 4 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 / FC LYON 2 / AS MONTCHAT 2 (Stade Jean Bouin)

Poule 5 : FC LYON 6 / VENISSIEUX FC 2 / AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 2 (Stade du Clos Layat)

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement :

- Lors du tirage au sort de la coupe de groupement, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.

- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :

- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>

- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>

- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.

- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.

- Début des rencontres à **14 H 00** précise.

- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.

- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.

- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).

- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).

- Ballon taille N°4

- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.

- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.

- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.

- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.

- Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.

- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m

- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.

- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.

En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:

- Se fera à la pièce pour les poules de 4.

- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)

- Tous les enfants doivent participer.

Classement :

S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.



PV 411 DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :

L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie:

Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.

Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points :

Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13 COMPLEMENTAIRE

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

3^{ème} tour : Samedi 1 décembre 2018 à 14 H 00.

Poule 1 : US MEYZIEU 3 / ASVEL 4 / VENISSIEUX FC 6 / ES TRINITE 3 (Stade des Sèrvizières)

Poule 2 : UGA DECINES 2 / VENISSIEUX FC 4 / VILLEURBANNE UNITED 3 / US MEYZIEU 5 (Stade R. Troussier)

Poule 3 : FC GERLAND 2 / US MEYZIEU 2 / AS MONTCHAT 8 (Stade des Channées)

Poule 4 : CDFC CHASSIEU-DECINES 4 / AS MONTCHAT 4 / FC LYON 5 (Stade R. Tisserand)

Poule 5 : ASUL 3 / ASVEL 2 / AS MONTCHAT 5 (Stade Séverine)

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement :

- Lors du tirage au sort de la coupe de groupement, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.

- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :

- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>

- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

<https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>



PV 411 DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

- Le club recevant dois (suite au tirage et a la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
 - Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.
 - Début des rencontres à **14 H 00** précise.
 - Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
 - L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
 - Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
 - Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
 - Ballon taille N°4
 - Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
 - Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
 - Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
 - Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
 - Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
 - Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
- En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
 - Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

Classement :

S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :

L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas ou celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie:

Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.

Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.



PV 411 DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points :

Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

COMMISSION PLATEAUX U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Sur demande de la commission technique et des Jeunes du District de Lyon et du Rhône, des plateaux à 3 ou 4 équipes auront lieu pour permettre aux enfants de continuer à jouer en même temps que les plateaux de Coupe de Groupement. Ces plateaux auront lieu dans les clubs ne recevant pas de plateau de Coupe de Groupement ni de plateau du Festival U13.

Plateau 1 : AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 1 / CDFC CHASSIEU-DECINES 2 / ES TRINITE 4 / UGA DECINES 3 (Stade Ahmed Mokrane)

Plateau 2 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 / AS BRON GRAND LYON 3 / AS MONTCHAT 6 / US MEYZIEU 6 (Stade Léo Lagrange)

Plateau 3 : AS BRON GRAND LYON 2 / ASUL 2 / CDFC CHASSIEU-DECINES 3 / US MEYZIEU 4 (Stade Jean Jaurès)

Plateau 4 : JS IRIGNY 1 / USM PIERRE-BENITE 2 / FC GERLAND 4 / VENISSIEUX FC 8 (Stade d'Yvours)

Plateau 5 : FC ROULE LA MULATIERE 1 / JS IRIGNY 2 / FC GERLAND 3 (Stade Danilo)

COMMISSION U11

Présent : S.BLANC u7groupement@laposte.net

Pour info merci d'utiliser uniquement la boîte mail de la commission U11 et celle du groupement.

Mr MOLINARI étant en convalescence pour quelques temps.

Quelques rappels :

Les feuilles de matchs doivent arriver au groupement et non sur la boîte mail, si c'est le cas, celles-ci ne seront pas prises en compte.

Les modifications d'horaires doivent parvenir au groupement au minimum 8 jours avant, pour parution au PV du jeudi.

Beaucoup trop de feuilles mal remplies (raturées ; parties club et ou score illisible voir non-inscrits etc ...)

En l'occurrence la commission U 11 ne peut comptabiliser comme il se doit les résultats, veillez à la bonne rédaction de celles-ci.

Sur la précédente phase des clubs avec un nombre important d'équipes ne se sont pas déplacées, sur la deuxième phase nous serons vigilants sur le manque de respect de la part de ces clubs qui ne jouent pas le jeu. Au bout de 3 forfaits (hors l'amende qui en découle) si l'équipe repart pour la phase suivante elle sera intégrée directement dans la poule la plus basse (à ce jour la G).

On compte sur vous. Merci.

Informations permanentes.

US MEYZIEU : Plateaux à 10H Stade des Servizieres.

ASBGL : Toutes les rencontres se joueront au stade J.JAURES à 10H

ES CHARLY : Horaire Plateau U 11 Saison 2018 / 2019 : 14 h 00 Stade Raymond Bourette CHARLY



PV 411 DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

ASAV : Tous les matchs à 10H Stade MOKRANE

O.LYONNAIS : Tous les plateaux à 10H Groupama Academy

UGA : Tous les plateaux à 10H Stade TROUSSIER

ASVEL : Tous les plateaux à 10H Stade des Iris.

CS LYON : Toutes les rencontres à 10H Stade SAEZ

ASUL : Horaires des plateaux **11H**si FESTI-FOOTU 9 avant, sinon **10H**.

VUFC : Tous les matchs à 10H sauf en cas de réception d'un festi-foot à ce moment la 11H

FEYZIN : Tous les matchs à 10H Stade J.BOUIN

UGA : Tous les matchs à 10H StadeTROUSSIER

JS IRIGNY

Nous informe de l'arrêt de son équipe féminine elle sera remplacée par une équipe de garçons toujours dans la même poule la G.

Poule D du 24 novembre à **10H** Stade YVOURS ASVEL 3-FCL 7 – FCL 11

AS BUERS

F302 : 24/11/2018 : BUERS 5F - MEYZIEU 6 - ASUL 2 - MULATIERE 2 (**10hstade matéo**)

D404 : 1/12/2018 : BUERS 4 - ASVEL 3 - ASAV 3 - CHARLY 2 (**10hstade matéo**)

CO ST FONS

Le plateau U11, G303aura lieu au stade de la Cressonnière (stade de la gare) à 10 h 00 le samedi 24 Novembre.

Equipes concernées : FC GERLAND 4 - FC GERLAND 6 - ASVEL F

VENISSIEUX FC :

Les deux plateaux U 11 VENISSIEUX F.C. du samedi 01 decembre 2018 se joueront au stade L.GERIN

Poule A A401 se jouera à **10H00** ou 11H00 (si FESTI FOOT U 9)VENISSIEUX F.C. 1 - A.S.BUERS 1 - F.C.LYON 3 - A.S.MONTCHAT 2

Poule F F403 se jouera à **10h00**

VENISSIEUX F.C. 9 -VENISSIEUX F.C. 6 -A.S.U.L. 2 -A.S.MONTCHAT 6

CHASSIEU DECINES FC

Plateau U11 poule C N°C301 2me phase journée 3

(chassieu decines fc 3-pierre benites1-fcl8 asbgl2)

samedi 24-11-2018 10H00 stade Raymond TROUSSIER 38 avenue Jean MACE

ASUL : Poule C il faut lire ASUL 1 et non ASUL 2. Erreur de la commission.

AS MONTCHAT :

Plateau A 302 du 24/11 à **10H** Stade FOE

Plateau A 503 du 8/12 à **14H** Stade JUNINHO

Plateau B 301 du 24/11 à **14H** Stade JUNINHO

Plateau C 503 du 8/12 à **10 H** Stade JUNINHO

Plateau F 501 du 8/12 à **10H** Stade FOE

Plateau E 304 du 24/11 à **10H** Stade JUNINHO

FC GERLAND : L'équipe 6 est bien en Poule G est nom en poule F

FCLYON :

FCL 15 remplace **Exempt 5 en Poule G**.

FCL 16 remplace **Exempt 4 en Poule G**.

L'équipe du **FCL 14F** est supprimée ce qui ne change rien au plateau G302 qui est quand même maintenu au FCL le 24 novembre avec les équipes du FCL 12 - FCL 15 - ES TRINITE 5

Merci aux clubs de la Poule G d'en prendre bonne note.

Jour	Coup Envoi	Adversaires	Lieu
Sam 24/11	10h00	Site Fc Lyon 3 (A304)	Complexe Ebrard / Vuillermet - Stade Ebrard
		Ol 1, Vénissieux Fc 1, Villeurbanne U. 1	196 Avenue Paul Santy, 69008 Lyon
	10h00	Site Fc Lyon 14F (G302)	Stade du Clos Layat - Synthétique 1
		Fc Lyon 12, Es Trinité 5	260 Route de Vienne 69008 Lyon
	10h00	Site Fc Lyon 10 (F303)	Stade du Clos Layat - Synthétique 2
		Vénissieux Fc 6, As Montchat 8, Feyzin CBE 2	260 Route de Vienne 69008 Lyon



PV 411 DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

Jour	Coup Envoi	Adversaires	Lieu
Sam 01/12	10h00	Site Fc Lyon 6 (C404)	Stade du Clos Layat - Synthétique 2
		Vénissieux Fc 3, Chassieu Décines Fc 3, Vénissieux Fc 4	260 Route de Vienne 69008 Lyon
	10h00	Site Fc Lyon 8 (C402)	Stade du Clos Layat - Synthétique 1
		Asav 1, Villeurbanne U 3, Sc Bron TP 2	260 Route de Vienne 69008 Lyon
10h00	Site Fc Lyon 2 (B401)	Complexe Ebrard / Vuillermet - Stade Vuillermet	
	As Bellecour P 1, Cs Lyon 8 1, Es Trinité 4	196 Avenue Paul Santy, 69008 Lyon	
Jour	Coup Envoi	Adversaires	Lieu
Sam 08/12	10h00	Site Fc Lyon 5 (C501)	Stade du Clos Layat - Synthétique 2
		Villeurbanne U 3, Usm Pierre Bénite 1, Fc Lyon 6	260 Route de Vienne 69008 Lyon
	10h00	Site Fc Lyon 4 (B504)	Complexe Ebrard / Vuillermet - Stade Ebrard
		Us Meyzieu 2, Asvel 2, Fc Lyon 2	196 Avenue Paul Santy, 69008 Lyon
	10h00	Site Fc Lyon 7 (D501)	Stade du Clos Layat - Synthétique 1
		Fc Gerland 3, Cs Lyon 8 3, As Buers 4	260 Route de Vienne 69008 Lyon

COMMISSION U9

Présent : Mr T.COIGNOT

Pour rajouter des équipes merci de le faire par messagerie.

Indiquer nous vos équipes féminines.

Merci également de nous proposer vos terrains à défaut nous désignerons d'office. Merci.

Rappel :

Toutes les équipes doivent se déplacer avec leur feuille d'effectif. Trop d'équipes ne l'ont pas et nous l'envoi par mail, ce qui n'est pas réglementaire et sera amendée.

Mails des clubs :

ASVEL +1 U 9=7

As BUERS + 1U9=3

PIERRE BENITE +1U9=3

FC GERLAND +1 U9 = 6

JS IRIGNY +1 U9 =4

FCL+1 U9F=15

FESTI-FOOT du 1 décembre.

SCBTP Stade L.LAGRANGE

SCBTP 1-2 / VUFC 1-2 / JS IRIGNY 1-2 / FC GERLAND 1-2

AS BELLECOUR Stade S.ANDERSON à 9H30

AS BELLECOUR 1-2 / CO ST FONTS 1 / ASVEL 1-2 / O.LYONNAIS 3 / VENISSIEUX FC 11-12

VUFC Stade de la VIABERT à 9H30

VUFC 3-4F / CD FC 5-6F / ES TRINITE 5-6 / VENISSIEUX 5-6

PIERRE BENITE Stade BROTIILLON à 9H30

PIERRE BENITE 2-3 / ASAV 1-2 / FCL 12 / CORPS ST FONTS / LYON METROPOLE

VENISSIEUX FC STADE DELAUNE à 9H30

VENISSIEUX 3-4 / FCGERLAND 3-4 / FCL 5-6 / US MEYZIEU 5-6

FCR MULATIERE Stade DANILO 10H à confirmer

MULATIERE 2-3 / US MEYZIEU 3-4 / ES TRINITE 3-4 / ASVEL 3-4

JS IRIGNY Stade YVOURS 10H à confirmer

JS IRIGNY 3-4 / AS MONTCHAT 7-8 / FCL 3-4

CO ST FONTS Stade de la CRESSONNIERE à 10H à confirmer

CO ST FONTS 2-3 / SCBTP 3-4 / FC GERLAND 5-6 / VENISSIEUX 7-8



PV 411 DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

CHARLY Stade R.BOURETTE à 10H

CHARLY 1-2 / ASBGL 1-2 / AS MONTCHAT 5-6 / ASVEL 5-6

AS MONTCHAT Stade FOE à 10H à confirmer

AS MONTCHAT 3-4 / CDFC 3-4 / ES TRINITE 1-2 / FCL7-8

FEYZIN Stade J.BOUIN à 10 H

FEYZIN 3-4 / AS BUERS 2-3 / US MEYZIEU 9-10 / AS MONTCAHT 11-12

FCL Stade CLOS LAYAT à 10H à confirmer

FCL 9-10 / AS BELLECOUR 3-4F / AS BUERS 1 / VENISSIEUX FC 9-10 / PIERRE BENITE 1

UGA Stade TROUSSIER à 10H

UGA 1-2 / CDFC 1-2 / AS MONTCHAT 1-2 / FCL 13-14

US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 10H

MEYZIEU 1-2 / ASUL 1-2 / FEYZIN 1-2 / AS MONTCHAT 9-10

US MEYZIEU Stade des SERVIZIERES à 10H

MEYZIEU 7-8 / ASUK 3 / ASBGL 3 / AS BELLECOUR 5 / ASVEL 7F / FCL 11-12

O.LYONNAIS Stade GROUPAMA ACADEMY à 10H

O.LYONNAIS 1-2 / FCL 15F / VENISSIEUX FC 1-2 / CHARLY 3 / UGA 3 / FCR MULATIERE 1

 **COMMISSION U7**

Présent : Mr C. MOUNIER- 0668036542 - Mail commission U7 : mounier.christian1@aliceadsl.fr

Pour rajouter des équipes merci de le faire par messagerie.

Indiquer nous vos équipes féminines.

Prenez l'habitude de venir avec votre feuille d'effectif pré remplie et de ne pas dire à la table de marque ou au club recevant "on vous l'envoie par mail". Merci.

Rappel des dates : 8/12 – 9/03/19 -23/03/19 -6/04/19 -11/05/19 JND le 25 mai.

JS IRIGNY

Nous avons rectifié pour l'équipe féminine.

Festi du 24 novembre 2018

Chassieu DécinesFc Stade TISSERAND : Festi animation :24 équipes 9H30 précises.

Horaire à 9h30 en plus du festi-foot il y a des animations et jeux. Venir avec un ballon et des chasubles.

Chassieu FC 1-2-3-4 / JS Irigny 1-2 / As Buers 1-2 / As Montchat 4-5-6 / Es Trinité 1-2-3 Lyon Métropole 1 / Us Meyzieu 8-9-10 / Fcl 10-11-12 / V-United FC 1-2

AS Montchat Stade FOE à 10H:12 équipes

Montchat 1-2-3 / Asvel 1-2 / Asbgl 1-2-3 / Vénissieux FC 4-5 / Fc Gerland 1-2

FCL Stade Clos LAYAT à 10H : 16 équipes

Fcl 7-8-9 / Asvel 3-4, Us Meyzieu 1-2-3 / Uga1-2-3 / Vénissieux FC 1-2-3, Asul 1-2

FC Roule Mulatiere Stade DANILO à 10H : 12 équipes

FC Roule1 / As Bellecour 1-2-3 / FcLyon 4-5-6 / EsTrinite 4-5-6 / SCBTP 1-2

Pierre bénite Stade BROTIILLON à 10H : 12 équipes

Pierre benite 1 / Fc Gerland 3-4-5-6, / Us Meyzieu 4-5-6-7 / Vénissieux FC 9-10 / Co St Fons1

Charly Stade R.BOURETTE à 10H : 14 équipes

Charly 1-2 / Asav 1-2-3 / Fc Lyon 1-2-3 Vénissieux FC 6-7-8 / Feyzin 1-2-3

Pensez à vos feuilles d'effectifs sinon amendes